

02

LE CONTRAT FÉDÉRAL D'ASSURANCE

La couverture du licencié

Le licencié
DOIT
souscrire

GARANTIES RESPONSABILITÉ CIVILE : 6€
automatiquement intégrés au prix de la licence



Le licencié
PEUT
souscrire

Base

14€ (inclus la RC à 6€)

Base+

17 € (inclus la RC à 6€)

Base++

24 € (inclus la RC à 6€)

*Si une option ci-dessus est souscrite, possibilité de renforcer avec les **indemnités journalières***

IJ1

Montant de l'option 18€
15€/jour

IJ2

Montant de l'option 30 €
25€/jour

IJ3

Montant de l'option 35 €
30€/jour



Le licencié
PEUT
souscrire

LES OPTIONS D'ASSURANCE : FACULTATIVES ET AU CHOIX

Slack / highline

5€

Ski de piste

5€

Trail

10€

VTT

30€

Voyage hors UE

50€

Protection agression

1,70€



Le licencié
PEUT
souscrire

GARANTIES ACCIDENTS DE LA VIE (GAV) : FACULTATIVES ET AU CHOIX

À souscrire directement avec le cabinet Gomis-Garrigues

